

Site de Radinghem
Formation par apprentissage
Titre Professionnel du ministère du Travail – niveau 3
Formation en blocs de compétences

Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles

Public :

Personne souhaitant exercer un métier dans le service à la personne auprès des personnes âgées, des personnes malades ou en situation de handicap, des jeunes enfants ou des familles.

Objectifs visés :

Obtenir une certification du ministère du Travail et acquérir des compétences dans l'assistance à l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, la prise en charge des jeunes enfants et l'entretien du cadre de vie.

Conditions d'admission, prérequis :

Etre âgé de 18 ans et avoir un niveau 3^{ème} ou équivalent.
Avoir des prédispositions pour l'accompagnement des personnes vulnérables.
Etre titulaire du permis B+ avoir un véhicule selon la structure d'accueil

Modalités d'accès :

Entretien individuel - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

1 an
420 heures en centre.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Stages en entreprise.

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : soin et cuisine,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

CP1 : entretenir le logement et le linge d'un particulier.

CP2 : accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien.

CP3 : relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile.

ENSEIGNEMENT GENERAL :

Français, mathématiques, déontologie, prévention des risques, préparation aux examens.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Le Titre Professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du Titre Professionnel du ministère du Travail.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s),
- d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat,
- des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Validation du diplôme :

Obtention des 3 blocs de compétence.

Tarifs / financements :

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

Selon statut de l', nous consulter.

Débouchés :

Auxiliaire de vie, assistant(e) de vie à domicile ou en structure d'accueil (EHPAD-USLD-IME).

Poursuite de formation possible :

Brevet Professionnel, baccalauréat professionnel.

Contact :

Secrétariat : cfa.radinghem@educagri.fr – Tel : 03 21 41 01 22

Renseignements pratiques :

- Restauration et hébergement possibles sur site
- Lignes de bus.

Les taux de réussite aux examens de la session précédente : 100%

Les taux d'insertion professionnelle de la session précédente : 100%